

**ANNEXE 1  
PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS AVEC ATTESTATION DE REUSSITE UCANSS**

<p><b>1. NOMBRE DE PARTICIPANTS</b></p>	<p>Un groupe de stagiaires est composé au <b>maximum de 12 participants</b>. <i>Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.</i></p>																											
<p><b>2. ARCHITECTURE</b></p>	<p>Avec le dispositif « Pilote financier et comptable », les organismes de Sécurité sociale disposent d'un cursus interbranche permettant d'aborder les différentes dimensions du métier de cadre comptable. L'approche opérationnelle de la fonction de pilotage des activités financières et comptable est privilégiée.</p> <p>La durée globale du parcours « La comptabilité dans les organismes » donnant lieu à l'attestation nationale de réussite Ucanss est de <b>25,5 jours</b>. Les modules sont à suivre dans un ordre chronologique.</p> <table border="1" data-bbox="497 815 2072 1254"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="2">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th> <th align="center">Durée en jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme</b></td> <td></td> <td align="center"><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><b>2. La certification des comptes</b></td> <td></td> <td align="center"><b>2</b></td> </tr> <tr> <td><b>3. La comptabilité générale</b> : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</td> <td></td> <td align="center"><b>3,5</b></td> </tr> <tr> <td><b>4. Le pilotage des processus comptables</b></td> <td></td> <td align="center"><b>3</b></td> </tr> <tr> <td><b>5. La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie)</b> : la supervision des opérations courantes</td> <td></td> <td align="center"><b>4</b></td> </tr> <tr> <td><b>6. L'analyse financière</b> : du bilan à la construction du tableau de financement</td> <td></td> <td align="center"><b>4</b></td> </tr> <tr> <td><b>7. La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie)</b> : le pilotage des opérations de fin d'année</td> <td></td> <td align="center"><b>4</b></td> </tr> <tr> <td><b>8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</b></td> <td></td> <td align="center"><b>2</b></td> </tr> </tbody> </table>	Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours	<b>1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme</b>		<b>3</b>	<b>2. La certification des comptes</b>		<b>2</b>	<b>3. La comptabilité générale</b> : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		<b>3,5</b>	<b>4. Le pilotage des processus comptables</b>		<b>3</b>	<b>5. La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie)</b> : la supervision des opérations courantes		<b>4</b>	<b>6. L'analyse financière</b> : du bilan à la construction du tableau de financement		<b>4</b>	<b>7. La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie)</b> : le pilotage des opérations de fin d'année		<b>4</b>	<b>8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</b>		<b>2</b>
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours																										
<b>1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme</b>		<b>3</b>																										
<b>2. La certification des comptes</b>		<b>2</b>																										
<b>3. La comptabilité générale</b> : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		<b>3,5</b>																										
<b>4. Le pilotage des processus comptables</b>		<b>3</b>																										
<b>5. La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie)</b> : la supervision des opérations courantes		<b>4</b>																										
<b>6. L'analyse financière</b> : du bilan à la construction du tableau de financement		<b>4</b>																										
<b>7. La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie)</b> : le pilotage des opérations de fin d'année		<b>4</b>																										
<b>8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</b>		<b>2</b>																										

<b>3. PREREQUIS</b>	<p>Il est nécessaire de prendre en considération un certain nombre de prérequis pour suivre les modules du parcours donnant lieu à l'attestation de réussite Ucanss.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ...) ;</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficier d'une expérience professionnelle en comptabilité (si tel n'est pas le cas, les personnes souhaitant acquérir les bases indispensables de comptabilité générale doivent se mettre à niveau avant d'intégrer le Cycle 1 - La comptabilité dans les organismes).</li> </ul> <p>Pour cette raison, la participation du responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicitée afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis indiqués ci-dessus. Pour ce faire, il est demandé de renseigner le bulletin de prérequis (<b>annexe 1 bis</b>).</p>
---------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (8 modules obligatoires)

Modules	Objectifs	Contenus
<b>1) Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinguer les rôles des différentes instances et des différents acteurs ayant une responsabilité financière dans l'organisme</li> <li>• Intégrer les missions propres et les responsabilités de l'Agent Comptable</li> <li>• Intégrer les enjeux et les démarches de contrôle interne et celles de la lutte contre les fraudes</li> <li>• Identifier la notion de risques</li> <li>• Situer les contrôles externes exercés par les tutelles</li> <li>• Repérer les conditions de la mise en cause de la responsabilité pécuniaire de l'AC et l'obtention du Quitus</li> <li>• Identifier le rôle de pilote dans le champ de responsabilité de l'Agent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhension au sein de son organisme de sa place / son rôle dans le domaine comptable</li> <li>• Distinction des rôles des différentes instances dans les organismes et des différents acteurs ayant une responsabilité financière dans l'organisme</li> <li>• Identification de la répartition des rôles entre Agent Comptable et Fondé de Pouvoir</li> <li>• Repérage des missions propres et des responsabilités de l'Agent Comptable</li> <li>• Identification des contrôles internes et de la lutte contre les fraudes</li> <li>• Identification de la notion de risques</li> <li>• Identification du contrôle externe exercé par la tutelle</li> <li>• Repérage des conditions de la mise en cause de la responsabilité pécuniaire de l'Agent Comptable</li> <li>• La posture de pilote dans le contexte de la responsabilité de l'AC</li> </ul>
<b>2) Certification des comptes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les enjeux, défis et objectifs</li> <li>• Repérer les acteurs</li> <li>• Décliner les travaux liés à la certification des comptes</li> <li>• Participer à la maîtrise et à l'évolution des processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La certification des comptes : les enjeux, les défis et objectifs</li> <li>• Identification des acteurs : rôles et missions</li> <li>• Identifications des moyens : la mise en œuvre</li> <li>• Les différents travaux liés à la certification des comptes</li> <li>• La maîtrise et l'amélioration des processus : indicateurs, contrôle de niveau 1 et 2</li> </ul>

<b>3) Comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les informations comptables</li> <li>Traiter de façon comptable une opération dans son environnement</li> <li>Alimenter les documents officiels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La compréhension des objectifs de la comptabilité générale</li> <li>L'analyse et le traitement comptable des écritures : opérations courantes, d'inventaires, les amortissements et les provisions</li> <li>La production des documents officiels : le compte de résultat, le bilan et annexe</li> </ul>
<b>4) Pilotage des processus comptables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une posture de pilote pour la mise en œuvre de processus comptables</li> <li>Mettre en œuvre le travail transversal et en équipe</li> <li>Communiquer par écrit sur une problématique comptable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La posture de pilote dans le cadre d'un processus comptables-approche méthodologique</li> <li>Les principes fondamentaux du travail transversal et en équipe</li> <li>Les fondamentaux de la structuration du rapport écrit servant à améliorer une problématique comptable</li> </ul>
<b>5) La comptabilité institutionnelle (1) - La supervision des opérations courantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les origines de la comptabilité des OSS et faire les liens avec les différentes gestions</li> <li>Décrire les missions des acteurs du circuit financier du RG</li> <li>Maîtriser les risques financiers et les opérations de trésorerie</li> <li>Vérifier et analyser les opérations comptables liées au recouvrement des cotisations et contributions</li> <li>Vérifier et analyser les opérations comptables de prestations</li> <li>Maîtriser les obligations légales en matière de vérification des ordonnancements</li> <li>Ancrer les aspects méthodologiques de la posture de pilote</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enjeux de la comptabilité des organismes de Sécurité sociale</li> <li>L'organisation du RG : les acteurs du circuit financier</li> <li>Le financement : le recouvrement des cotisations et contribution.</li> <li>La trésorerie : les opérations de décaissement et leur sécurisation</li> <li>Les dépenses d'un organisme en matière : de prestations légales et extra légales de gestion administrative</li> <li>La validation ou rejet des écritures : apport de solutions et d'argumentation en cas de rejet.</li> </ul>
<b>6) Analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les principes de l'analyse financière et ses principaux agrégats</li> <li>Identifier les techniques d'analyse des ressources et leur évolution</li> <li>Comprendre la construction d'un tableau de financement</li> <li>Procéder à une analyse financière structurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux préparatoires à l'analyse financière</li> <li>Sous l'angle de l'analyse financière :</li> <li>L'étude du bilan et du compte de résultat : <ul style="list-style-type: none"> <li>le bilan financier,</li> <li>le bilan fonctionnel,</li> <li>l'équilibre financier et son évolution</li> <li>l'analyse du compte de résultat : la capacité d'autofinancement</li> </ul> </li> <li>L'analyse de la structure et de l'équilibre financier</li> <li>Le tableau de financement</li> <li>Les principaux indicateurs ou ratios issus de l'analyse financière</li> </ul>

<b>7) La comptabilité institutionnelle (2) - Le pilotage des opérations de fin d'année</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Piloter l'arrêté de comptes : (se repérer dans les documents d'un arrêté de comptes et comprendre son organisation)</li> <li>• Connaître les principales opérations liées aux arrêts de comptes</li> <li>• Construire un tableau de financement</li> <li>• Connaître les principales opérations à réaliser après les arrêts de comptes</li> <li>• Renforcer sa posture de pilote</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions à mener : les documents comptables, la certification des comptes des OSS, la planification et la préparation d'un arrêté de compte</li> <li>• Le rattachement des charges et produits, les opérations d'immobilisations, les provisions, les autres opérations de fin d'exercice, l'équilibrage des comptes</li> <li>• Les notions d'emplois et de ressources et la construction du tableau de financement</li> <li>• Les opérations post-diffusion</li> <li>• La validation ou rejet des écritures : apport de solutions et d'argumentation en cas de rejet</li> </ul>																		
<b>8) La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire l'organisation du régime général</li> <li>• Décrire le fonctionnement des circuits financiers</li> <li>• Comprendre les enjeux des prévisions</li> <li>• Identifier les risques majeurs de la fonction Trésorerie</li> <li>• Evaluer l'efficacité de sa gestion de trésorerie.</li> <li>• Analyser les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les finalités de la gestion de trésorerie</li> <li>• L'organisation financière au sein du Régime général</li> <li>• Les missions de la Mission Nationale Financière (MNF)</li> <li>• Les prévisions</li> <li>• La gestion des flux et des systèmes d'échanges</li> <li>• La relation bancaire</li> <li>• Les risques majeurs de trésorerie</li> <li>• Les indicateurs de pilotage et de suivi de la trésorerie</li> </ul>																		
<b>5. DEPLOIEMENT 2018 - Lieu Paris</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="508 772 1749 900">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th> <th data-bbox="1753 772 2074 900">Parcours à visée Examen Dates</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="508 903 1749 938">1. <b>Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)</b></td> <td data-bbox="1753 903 2074 938">24 au 26 avril</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 941 1749 976">2. <b>La certification des comptes (2 j)</b></td> <td data-bbox="1753 941 2074 976">14 et 15 mai</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 979 1749 1050">3. <b>La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</b></td> <td data-bbox="1753 979 2074 1050">28 mai (am) au 31 mai</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 1053 1749 1088">4. <b>Le pilotage des processus comptables (3 j)</b></td> <td data-bbox="1753 1053 2074 1088">5 au 7 juin</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 1091 1749 1161">5. <b>La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes</b></td> <td data-bbox="1753 1091 2074 1161">3 au 6 juillet</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 1165 1749 1200">6. <b>L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement</b></td> <td data-bbox="1753 1165 2074 1200">10 au 13 septembre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 1203 1749 1273">7. <b>La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année</b></td> <td data-bbox="1753 1203 2074 1273">24 au 27 septembre</td> </tr> <tr> <td data-bbox="508 1276 1749 1311">8. <b>La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)</b></td> <td data-bbox="1753 1276 2074 1311">16 et 17 octobre</td> </tr> </tbody> </table>		Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Parcours à visée Examen Dates	1. <b>Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)</b>	24 au 26 avril	2. <b>La certification des comptes (2 j)</b>	14 et 15 mai	3. <b>La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</b>	28 mai (am) au 31 mai	4. <b>Le pilotage des processus comptables (3 j)</b>	5 au 7 juin	5. <b>La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes</b>	3 au 6 juillet	6. <b>L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement</b>	10 au 13 septembre	7. <b>La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année</b>	24 au 27 septembre	8. <b>La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)</b>	16 et 17 octobre
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Parcours à visée Examen Dates																			
1. <b>Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)</b>	24 au 26 avril																			
2. <b>La certification des comptes (2 j)</b>	14 et 15 mai																			
3. <b>La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</b>	28 mai (am) au 31 mai																			
4. <b>Le pilotage des processus comptables (3 j)</b>	5 au 7 juin																			
5. <b>La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes</b>	3 au 6 juillet																			
6. <b>L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement</b>	10 au 13 septembre																			
7. <b>La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année</b>	24 au 27 septembre																			
8. <b>La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)</b>	16 et 17 octobre																			

## 6. MODALITES D'INSCRIPTION ET D'EXAMEN

- **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Les inscriptions se font via le site de l'institut 4.10 [www.institutquatredix.fr](http://www.institutquatredix.fr) donnant accès au catalogue de formation, selon les modalités en vigueur.

Les participants qui souhaitent s'inscrire dans la perspective d'obtenir l'attestation nationale de réussite Ucanss doivent obligatoirement suivre l'intégralité du parcours « La comptabilité dans les organismes ».

Il peut être envisagé un étalement sur 2 exercices consécutifs sachant que les épreuves PFC ne sont pas dissociables et doivent être présentées à l'issue de l'ensemble du parcours de formation. L'ordre chronologique des modules est préconisé.

- **Le parcours réalisé sur un seul exercice**

Les organismes peuvent transmettre leurs inscriptions via le site client de l'Institut 4.10 « dispositif PFC - Parcours « La comptabilité dans les organismes » code produit CN51D11. Si les effectifs recensés le permettent, il peut être proposé d'ouvrir des sessions complémentaires sur différents sites.

- **Le parcours étalé sur 2 exercices**

Si le participant souhaite suivre le cursus sur 2 années consécutives, il doit s'inscrire module par module avec les mêmes modalités requises pour le parcours à la carte.

**REMARQUE : Il convient de mentionner dans la rubrique « commentaires » l'objectif d'examen à l'issue des 2 ans. Ce participant est rattaché au parcours avec visée examen de préférence.**

La dernière date d'inscription pour le parcours donnant accès à l'examen est fixée **au 20 mars 2018**. Au-delà de cette date, les inscriptions sont retenues selon les places disponibles.

Le déploiement de la formation s'opère à compter du mois d'avril selon le calendrier établi ci-dessus.

**REMARQUES : Pour les participants qui ont entamé le parcours donnant lieu à l'obtention de l'attestation nationale de réussite Ucanss en 2017, l'organisme doit être attentif lors de leurs inscriptions complémentaires : de bien s'inscrire à tous les modules manquants, sur la base des intitulés.**

**Cette saisie est suivie d'un envoi par mail auprès du pilote avant le lancement du dispositif 2018, des coupons « Prérequis » et « Présentation aux épreuves Parcours Cycle 1 » (annexe 1 bis) scannés à l'adresse suivant ([icheze@institutquatredix.fr](mailto:icheze@institutquatredix.fr)).**

**IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme définitive à partir du moment où l'affectation est effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.**

- **MODALITES D'EXAMEN :**

Dans un accompagnement de parcours professionnel, l'accès à la reconnaissance de nouvelles connaissances acquises par le biais du parcours donnant lieu à l'attestation nationale de réussite Ucanss, favorise le développement des compétences et renforce ainsi la mobilité professionnelle et fonctionnelle.

Le suivi du parcours Cycle 1 permet la délivrance par l'Ucanss d'une attestation nationale de réussite « Pilote Financier et Comptable ». Son obtention fait l'objet d'une épreuve écrite et orale portant sur l'ensemble des modules. Ces épreuves se déroulent **entre le 29 octobre et 23 novembre 2018.**

Pour l'épreuve orale, dans le cadre de la réalisation d'un rapport au sein des organismes portant sur une thématique opérationnelle, il appartient à l'Agent comptable de l'organisme (ou à son délégataire) de déterminer le choix du sujet avec son collaborateur inscrit à la formation, selon les modalités établies dans le cahier des charges du rapport et d'identifier la personne ressource auprès de laquelle le participant s'appuie pour la réalisation de son rapport.

Afin de bien préparer cette phase, les personnes-ressources bénéficient d'une réunion à distance de cadrage afin d'accompagner les candidats dans l'élaboration de leur rapport. Une information complète est également transmise aux agents comptables concernés. Les modalités pratiques relatives à ces épreuves sont précisées en **annexe 1 bis.**

## 7. COÛT

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Coût
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	612,00 €
2. La certification des comptes (2 j)	806,00 €
3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	932,00 €
4. Le pilotage des processus comptables (3 jours)	792,00 €
5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	684,00 €
6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1 206,00 €
7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	684,00 €
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	527,00 €
<b>Parcours complet</b>	<b>6 243,00 €</b>

**Les frais de déplacement (transport, déjeuner et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas pris en compte.**